



Inclusion scolaire : le ministre maintient le cap... de destruction de l'enseignement et des structures spécialisés !

La FNEC FP-FO a été reçue en audience à sa demande ce vendredi 24 mars par le Conseiller école inclusive du ministre sur le dossier de l'inclusion scolaire.

En quelques jours, des centaines de témoignages de situations intenable et inacceptable ont été adressés à la FNEC FP-FO par les syndicats départementaux.

La délégation s'est faite l'écho de la catastrophe en cours dans de nombreuses établissements scolaires du fait de l'inclusion scolaire systématique : mises en danger d'élèves, de personnels avec explosion du nombre de fiche SST, d'accidents de service, de burn-out, manque de postes et de places dans les structures et établissements spécialisés, transformation des enseignants spécialisés et personnels médico-sociaux en coachs dans le cadre de la politique d'évaluation-culpabilisation... STOP, la coupe est pleine !

Son conseiller nous a assuré que le « ministre avait conscience de la situation » et qu'il fallait donc trouver des réponses à la situation avec l'objectif que l'école inclusive se passe le mieux possible pour tout le monde (élèves, adultes, encadrants...)

Va-t-il enfin intervenir pour que soient réouvertes les places en IME, ITPE ? Va-t-il attribuer les moyens pour réabonder les RASED ? Va-t-il revenir sur la politique de culpabilisation des collègues ? Va-t-il prendre la mesure de la catastrophe en cours ?

Dans le contexte actuel de mobilisation contre la réforme des retraites, il n'a pas été aisé de connaître les intentions ministérielles.

L'acte 2 de l'école inclusive...

Le ministère a confirmé que le président Macron annoncera les grandes orientations notamment pour l'école inclusive lors de la Conférence Nationale du Handicap du printemps. Orientations qui seront déclinées dans les instances ministérielles dont le Comité National de Suivi de l'Ecole Inclusive, c'est le fameux Acte 2 de l'école inclusive.

La FNEC FP-FO a fait part de ses inquiétudes suite à la publication rapport d'inspecteurs généraux des finances et d'Inspecteurs généraux de l'EN d'avril 2022 sur l'école inclusive qui préconise de sortir du « tout aide humaine », et de « former les enseignants », on l'a compris, afin de pallier le manque d'AESH et de soins.

La FNEC FP-FO a demandé l'abandon de ce rapport et rappelé qu'il était hors de question de substituer des réponses pédagogiques aux soins auxquels peuvent prétendre les élèves !

Le médico-social dissous dans les établissements scolaires ?

Alors que des milliers de places manquent dans les établissements médico-sociaux, le conseiller du ministre explique qu'il faut travailler sur une rapidité d'intervention avant que les situations ne se dégradent en envisageant la présence de personnels médico-sociaux dans les établissements scolaires. Il s'agit en fait d'accélérer ce qui se fait actuellement, c'est-à-dire, conformément à la loi Blanquer, continuer de dissoudre dans les PIAL les établissements médico-sociaux dans les équipes mobiles censées coacher les personnels confrontés à des situations intenable ! Il faudrait plus de ressources, plus d'appui aux équipes, plus d'aide. Plutôt qu'ouvrir les places pour que les élèves bénéficient de soins, il s'agirait de former en pédagogie, d'avoir des recours de proximité avec des dispositifs de soupape (Dispositif d'Auto Régulation : DAR avec des personnels médico-sociaux).

Quant aux AESH, à l'instar de ce que préconise le rapport, les représentants du ministre s'interrogent sur leur nombre et sur la « déstabilisation » que représente la présence de plusieurs d'entre eux dans une classe.... De fortes inquiétudes pèsent donc sur le recrutement de nouveaux AESH, l'avenir des notifications et des attributions...

La président Macron avec son ministre Ndiaye veulent poursuivre le démantèlement de l'enseignement et des structures spécialisés notamment pour répondre aux exigences de l'ONU. Pour autant, ses représentants n'ont pas semblé sereins, sans doute à cause du contenu explosif de l'inclusion systématique, des orientations gouvernementales sur ce dossier, et de la situation sociale actuelle.

La FNEC FP-FO a rappelé ses revendications :

- **L'abandon du rapport d'avril 2022 sur la scolarisation des élèves en situation de handicap,**
- **la création immédiate de places dans les établissements médico-sociaux à hauteur des besoins,**
- **un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH, abandon des PIAL,**
- **le retour à une formation d'enseignants spécialisés par options,**
- **le maintien et retour de la prise en charge des élèves par des enseignants spécialisés et l'arrêt de culpabilisation des personnels via des personnels devenus coachs de l'Ecole Inclusive**

Elle invite ses syndicats à lui centraliser les dossiers d'inclusion problématiques non résolus.

La FNEC FP-FO rappelle que bloquer la réforme des retraites serait un point d'appui formidable pour bloquer les autres contre-réformes dont l'Acte 2 de l'école inclusive. Elle invite les personnels à se réunir de nouveau pour décider de la poursuite de la grève pour gagner jusqu'au retrait !